



TRAIT D'UNION

Editorial

La tenue des assises nationales sur la santé, est sans nul doute l'évènement politique sanitaire qui a marqué ce mois de juin 2014 en Algérie.

L'invitation faite à l'OMS à travers le Directeur régional pour l'Afrique le Dr.Sambo, à participer à ces assises nationales, témoigne de l'excellence de la coopération entre le gouvernement et l'OMS.

L'actualité a également été marquée par l'appui technique de l'OMS au Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, à travers l'organisation de deux ateliers sur le renforcement des capacités du personnel de santé, d'une part, sur « la gestion du risque biologique », qui s'est tenu à Institut Pasteur d'Algérie du 15 au 24 juin 2014 et d'autre part, sur « les outils simplifiés et protocole pour évaluation des pratiques des injections en milieu hospitalier » qui s'est tenu à l'Institut National Pédagogique de Formation Paramédicale du 16 au 18 juin 2014 .

Nous vous invitons également à lire notre dossier consacré au don du sang, illustré par le partage de bonnes pratiques observées sur le terrain.

Bonne Lecture!

Dr.Bah Keita
Représentant de
l'OMS en Algérie

Evènement

Le Dr. Sambo en visite officielle en Algérie

Le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr. Luis Sambo, invité du Gouvernement algérien a achevé sa visite officielle de trois jours en Algérie.

Durant sa visite le Dr. Sambo a participé aux travaux des assises nationales de la santé, organisées par le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) les 16 et 17 juin, au Palais des Nations à Alger.

Ont prit part à cette consultation nationale, plus de 1200 participants représentant l'ensemble des intervenants dans le domaine de la santé en Algérie, les représentants d'associations de malades, de syndicats et les associations professionnelles.

En marge de ces assises nationales de la santé, le Dr. Sambo accompagné du Dr. Bah Keita Représentant de l'OMS en Algérie, du Dr. Motari Marion Conseillère organes directeurs et du Dr. Delanoyo Dolvo Directeur du groupe organique Systèmes et Services de Santé a été reçu par Monsieur Abdelmalek Boudiaf Ministre de la Santé. Cette rencontre a permis aux deux parties de passer



Dr. Sambo Directeur régional, Dr. B. Keita WR, à la plénière des Assises nationales de la santé, 16-17 juin Alger

en revue les axes de coopération entre l'OMS et le Gouvernement algérien. Les discussions ont porté sur la coopération dans le domaine du renforcement du système de santé notamment en matière de financement de la santé, de recherche en santé et de développement du système national d'information sanitaire.

Dans une déclaration à la presse, le Dr. Sambo a relevé, que l'Algérie figure parmi les pays africains qui ont réalisé le plus d'avancées en matière de santé dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). (suite Page 2)

Dans ce numéro

Evènements:	Le Dr. Sambo en visite officielle en Algérie.....	Pages 1-2
Eclairage :		
	Qu'est ce que la biosécurité?	Page 3
	La transfusion sanguine en Algérie	Page 4
Partenariat en action :		
	Pour une meilleure gestion du risque biologique	Page 5-6
	Atelier sur les outils simplifiés pour l'évaluation des injections	Page 6
	Tous pour le don du sang et le sang pour tous.....	Pages 7

Il a en outre souligné que même si des progrès ont été enregistrés par certains pays africains dans le domaine de la santé, cela n'est pas suffisant pour atteindre tous les objectifs d'ici 2015 pour l'ensemble du continent.

Concernant les maladies non transmissibles, le Directeur régional a précisé que c'est un défi pour tous les Etats et qu'il faut encourager toutes les initiatives et politiques visant à réduire la consommation du tabac, la consommation d'alcool et à promouvoir les comportements sains par la pratique de l'activité physique et une alimentation saine et équilibrée. C'est à travers ces stratégies que les pays pourront espérer voir dans les années à venir une réduction des facteurs de risque et des maladies non transmissibles.

Le Dr. Sambo a rencontré l'équipe pays du système des Nations Unies en Algérie à la maison des Nations Unies à Alger. Cette rencontre a été l'occasion pour les uns et les autres, de passer en revue le partenariat avec les différents secteurs et départements ministériels notamment dans le processus des consultations Post-2015, sur l'élaboration du nouveau cadre de coopération stratégique avec l'Algérie en conformité avec les priorités du plan quinquennal du gouvernement 2015-2019. Les discussions ont porté également, sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de travail sur lequel reposerait l'action du SNU dans une logique « One UN ».



Dr. Sambo et Mr. Boudiaf Ministre de la Santé , déclaration à la presse nationale.

Le Dr. Sambo a visité L'institut Pasteur d'Algérie (IPA) à Dély Brahim à Alger. Il a eu à constater les progrès réalisés par cette institution de recherche. Des avancés tant au plan des équipements acquis, des ressources humaines spécialisées et hautement qualifiées et de l'expertise développée. Le Dr. Sambo a émis le vœu de voir l'Algérie accompagner l'OMS dans la mise en place, du projet de création de l'Agence Africaine de contrôle du médicament qui est en cours.

Le Directeur régional a rencontré le staff du Bureau de l'OMS en Algérie. Il a remercié le Dr. Bah Keita et son équipe pour le travail accompli depuis l'élévation du Bureau de Liaison en Bureau de Représentation pays. Il a exhorté les membres du personnel à redoubler d'effort pour apporter l'appui technique de haut niveau attendu par les partenaires.

A l'issue de sa visite officielle en Algérie, le Dr. Sambo, lors de la séance de clôture des Assises nationales de la santé, a félicité le Ministre de la Santé pour la réussite de cette consultation inclusive et participative. Il a réitéré l'engagement de l'OMS à accompagner l'Algérie dans l'atteinte des objectifs fixés pour l'amélioration de son système de santé.



En visite à l'Institut Pasteur d'Algérie.: Dr. Sambo (RD), Dr. Keita (WR), Pr. Mesbah (DGPPS) et Pr. Kezzal (DG de l'IPA)

Eclairage

*Entretien avec le Dr. NDIHOKUBWAYO, Jean-Bosco Conseiller régional ,
Laboratoires et technologie de la santé*

Quelle est la différence entre la sûreté biologique et la biosécurité ou sécurité biologique en laboratoire?

On entend par Sécurité biologique ou biosécurité en laboratoire, les principes, techniques et pratiques de confinement mis en œuvre pour éviter des expositions involontaires à des agents pathogènes ou à des toxines ou leur dissémination accidentelle (on renforce les mesures préventives pour éviter notamment les accidents de laboratoires ou alors les contaminations accidentelles de l'environnement).

Alors que la Sûreté biologique en laboratoire, c'est la protection, le contrôle et responsabilisation pour les matériels biologiques précieux dans les laboratoires, afin d'en réserver l'accès et d'éviter les pertes, vols, utilisations abusives, détournement ou disséminations délibérées (pour des raisons de bioterrorisme).

Vous assurez le Cours avancé de l'OMS sur la biosécurité depuis près de quatre ans, pouvez vous nous donner un aperçu sur la situation des laboratoires dans la région Afrique?

De façon générale, il faut noter que le diagnostic biologique devrait se faire dans un laboratoire avec un niveau de confinement -sécurité biologique 2 ou laboratoire P2. Dans les laboratoires P2, l'accès y est règlementé et que tout le monde ne rentre pas au laboratoire. On y a normalement une ventilation dirigée pour permettre le renouvellement de l'air qui n'est pas forcément filtré. Le personnel doit y porter des équipements minimaux de protection personnelle notamment une blouse ainsi que des gants. Il doit y avoir un poste microbiologique ou hottes à flux laminaires où l'air est filtré pour que le pathogène sur lequel on est en train de travailler ne sort pas de la hotte.

Au niveau de la Région Africaine de l'OMS, en terme de biosécurité, les laboratoires sont en général à des niveaux variés. Il faut noter, néanmoins que l'apparition des épidémies dues à l'émergence des pathogènes dangereux comme les virus des fièvres hémorragiques type Ebola ou Marburg, l'OMS a appuyé les pays de la Région à mettre en place un réseau régional de laboratoires pouvant diagnostiquer ces pathogènes. Tous les laboratoires membres de ce réseau régional (une dizaine) par exemple, ont amélioré de façon drastique leur niveau de sécurité biologique en se dotant notamment de laboratoires de niveau de sécurité biologique 3 ce qu'on appelle dans le jargon scientifique les laboratoires P3 avec notamment un système de ventilation construit de manière à ce que l'air qui sort du laboratoire de confinement (niveau de sécurité biologique 3 ou P3) ne soit pas recyclé dans d'autres zones du bâtiment pour ne pas les contaminer.

D'autres laboratoires faisant partie du réseau de la Grippe et des virus respiratoires (type MERS-Coronavirus) mis en place avec l'appui technique de la Région, se sont dotés aussi d'équipements et de matériel leur permettant d'avoir un niveau de sécurité biologique de niveau 3 ou laboratoire P3.

Enfin, un seul laboratoire au niveau de notre Région fait partie des rares laboratoires au monde qui disposent d'équipements lui permettant d'avoir un niveau de sécurité biologique 4 (laboratoire P4). Il s'agit du laboratoire pour le diagnostic des pathogènes dangereux de classe 4 (type virus hémorragique Ebola ou Marbourg) du National Institute for Communicable Diseases au National Health Laboratory Service de Johannesburg en Afrique du Sud.



**Dr. NDIHOKUBWAYO,
Jean-Bosco Conseiller
régional, Laboratoires et
technologie de la santé**

Eclairage

Entretien avec le Dr. L. Ouldkabia Directrice Générale de l'Agence Nationale du Sang

Quelles sont les missions de l'Agence Nationale du Sang ?

Si je me refais au texte de création de l'Agence Nationale du Sang (ANS) (créé en 1995) je citerai plus de dix-sept missions, il est important de retenir que l'ANS est de part son statut l'institution nationale qui est chargée de : L'élaboration et la proposition de la politique du sang et le suivi de sa mise en œuvre ; de la prise en charge des besoins nationaux en produits sanguins, de l'élaboration et la proposition des règles de bonnes pratiques transfusionnelles et les normes en matière de contrôle du sang et de ses dérivés et de l'établissement de la nomenclature des réactifs, des consommables et des équipements nécessaires aux activités de collecte, de préparation, de qualification, de stockage et de transport des produits sanguins labiles ainsi que des techniques utilisables. Elle intervient également dans la promotion du don de sang, la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins labiles.



Dr. L. Ouldkabia
Directrice Générale de
l'Agence Nationale du
Sang

Comment est organisée la transfusion sanguine en Algérie ?

L'ANS est une institution sous tutelle du Ministère de la santé de la Population et de la Réforme Hospitalière. Au moment où je vous parle, il existe 200 structures de transfusion sanguines réparties comme suit : 42 CWTS (Centres de wilaya de transfusion sanguine) ; 18 CTS (Centres de transfusion sanguine) ; 105 PTS (Postes de transfusion sanguine) et 35 BS (Banques de sang). L'ANS est en phase de restructuration conformément aux textes législatifs notamment l'arrêté n°30 du 25 mai 2011 fixant les missions des centres de sang de wilaya et des banques de sang relevant des agences régionales du sang. Cette nouvelle restructuration verra la création de 12 Agences régionales du Sang couvrant l'ensemble du territoire national ; 48 CSW (Centre de Sang de Wilaya) et 249 BS (Une banque de sang par établissement hospitalier).

Que fait l'ANS pour le recrutement et la fidélisation des donneurs de sang ?

L'Agence Nationale du Sang assure la promotion de don du sang tout au long de l'année. La promotion de la collecte de sang se fait en collaboration avec différents ministères notamment celui des affaires religieuses et des wakfs, de l'éducation, de l'enseignement supérieur ainsi qu'en coordination avec le milieu associatif essentiellement la fédération algérienne des donneurs de sang et le croissant rouge algérien. Ces actions de promotion sont renforcées notamment lors de la célébration des journées tel que : la Journée maghrébine du don et des donneurs de sang (30 mars), la Journée mondiale du donneur de sang (14 juin) et Journée nationale du donneur de sang (25 octobre).

Aussi, durant le mois sacré de Ramadhan, un programme spécifique est mis en place en coordination avec le ministère des affaires religieuses et des wakfs et ainsi les collectes de sang sont effectuées le soir en collecte mobile à proximité des mosquées et ce après les prières du tarawih.

Les médias sont également mis à contribution notamment les différentes radios, et chaînes de télévision en organisant : Des opérations « Fil rouge », des journées scientifiques, des cérémonies en honneur aux grands donneurs de sang, des SMS diffusant les slogans des journées du donneur de sang à travers les opérateurs de téléphonie mobile.

Partenariat en action

Pour une meilleure gestion du risque biologique dans les laboratoires

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a abrité deux cours, le Cours avancé de l'OMS sur la gestion du risque biologique du 15 au 24 juin 2014 et le Cours sur le transport des matières infectieuses les 25 et 26 juin 2014. Ces deux sessions de formation ont été organisées par le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) avec l'appui du Bureau de l'OMS pour l'Algérie. Biologistes, médecins biologistes et pharmaciens biologistes représentants différents laboratoires nationaux et de référence ont pris part à ces Cours. Encadrés par une équipe d'experts de l'OMS, ces enseignants ont apporté tous leurs savoir et compétences pédagogiques novatrices aux différents participants, qui dans la plus part, sont des Hospitalo-universitaires et directeurs de laboratoires.

Présents à l'inauguration le Dr. Bah keita Représentants de l'OMS pour l'Algérie, a circonscrit le Cours, qui intervient en application de la Résolution WHA55.16, soulignant, ainsi, la nécessité de renforcer les moyens de la santé publique pour faire face aux événements provoqués par la présence naturelle, la dissémination accidentelle ou l'usage délibéré de matériel biologique.

Pour sa part le Pr. Smail Mesbah Directeur Général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au MSPRH, a ajouté que ces session de formation viennent à point nommé en applications des recommandations du Plan national de mise en œuvre du Règlement Sanitaire International 2005



Séance inaugurale du Cours avancé de l'OMS sur la Biosécurité à l'IPA



Photo de groupe des participants du Cours avancé de l'OMS sur la gestion du risque biologique du 15 au 24 juin 2014 à l'IPA.

(RSI 2005) développé par l'Algérie en 2013 avec l'appui de l'OMS.

De son côté, Mr. Harro Wittermans Représentant de l'UNICRI en Algérie (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice), a félicité les organisateurs pour l'intérêt accordé à cette thématique et a réitéré l'engagement de l'UNICRI à apporter tout l'appui nécessaire dans le cadre du travail déjà lancé en partenariat avec l'OMS et qui porte sur deux projets relatifs au domaine de réduction des risques biologiques aux aéroports, ports, postes-frontières et les laboratoires.

L'approche interactive du Cours a été très bénéfique aux participants, dans la mesure où en plus des connaissances acquises dans les domaines de la biosûreté et la biosécurité, ils ont bénéficié des nouvelles méthodes d'apprentissages des adultes.

Selon les participants, ce cours avancé de l'OMS leurs a permis de développer leurs compétences pour gérer durablement le risque biologique et réduire la menace des maladies infectieuses dans l'environnement local des laboratoires et assurer la duplication de ce cours à l'échelle nationale.



convivialité et reconnaissance . Les participants honorent leurs enseignants .

Depuis 2008 l'UNICRI est engagée avec l'Algérie sur un programme de gestion des connaissances sur la bio-sûreté et biosécurité. A partir de 2012, l'UNICRI a établi sa présence en Algérie avec l'arrivée d'un coordinateur régional pour l'Initiative de l'Union européenne des Centres d'Excellence pour la réduction des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (CdE NRBC).

Atelier de formation de formateurs sur les outils simplifiés et le protocole pour l'évaluation des pratiques des injections

L'Institut National Pédagogique de la Formation Paramédicale (INPPF) à Alger a abrité du 16-18 juin 2014, l'Atelier de formation de formateurs sur les outils simplifiés et le protocole pour l'évaluation des pratiques des injections. Ce cours de Formation de Formateurs a été organisé par le la Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé du Ministère de la Santé de la Populations et de la Réforme Hospitalière avec le appui du Bureau de l'OMS en Algérie.

Les experts nationaux et des experts OMS du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique ont eu a assuré le déroulement de ce Cours. Cette formation a réuni des médecins épidémiologistes et des professeurs d'enseignement paramédical représentant toutes les régions du pays.



Photo de groupe des participants à l'Atelier avec le Représentant de l'OMS à l'Institut National Pédagogique de Formation

Les vingt participants assureront la duplication de cette formation dont le but principal est d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients à tous les niveaux. Pendant trois jours les participants ont eu à étudier et à revoir les mécanismes pour l'évaluation de la pratique des injections.

À la lumière de leurs travaux des recommandations suivantes ont été formulées. Elle porteront essentiellement sur : i) Procéder à l'évaluation nationale de la sécurité des injections à l'aide des outils adoptés durant l'atelier, ii) élaborer et mettre en œuvre une politique nationale sur la sécurité des injections basée sur les résultats de l'évaluation iii) Intégrer un module sur la sécurité des injections dans les programmes de formation des écoles paramédicales.



Vue d'ensemble des participants

Partenariat en action



Tous pour le don du sang et le sang pour tous



Mr. Gherbi Kaddour Président de la Fédération Algérienne des Donneurs de Sang (FADS), Vice-Président de la Fédération Maghrébine des Donneurs de Sang et membre de la Fédération Internationale des Donneurs de Sang, âgé de 81 ans, a son actif 160 dons.

C'est pour sauver la vie d'un collègue de travail, que pour la première fois Mr. Gherbi a fait don de son sang. A dix-huit ans, Il prend conscience que le geste qu'il vient d'accomplir avec ses autres camarades, était un geste anodin qui pouvait sauver des vies.

Cet acte de générosité, il le renouvelait périodiquement jusqu'à l'âge de 65 ans. Le sang est la meilleure aumône qu'on peut offrir à quelqu'un sans distinction ni de race ni de frontière ni de religion dira-t'il. Pour Mr. Gherbi sauver une vie c'est important; c'est dans cet esprit qu'il a créé la Fédération Algérienne des Donneurs de Sang (FADS) le 25 octobre 1976.

La FADS est une association non lucrative. Au plan structurel elle est dotée d'une Assemblée générale, d'un conseil exécutif et d'un bureau exécutif. Le but de la FADS est de créer et de structurer sur le plan national les associations locales depuis les associations de quartier jusqu'à celles de wilaya.

La fédération compte aujourd'hui plus de 100 000 donateurs. Convaincu, Mr. Gherbi dira que le don du



Mr. Gherbi honoré par les autorités de la wilaya de Bouira 19 mai 2014

sang n'est pas seulement la mission du Ministère de la santé ou de l'OMS. C'est la mission de tous et de tous les secteurs à commencer par l'école, la mosquée la famille c'est une affaire de toute la société.

Il revient sur la mission principale de la FADS qui est la sensibilisation par tous les moyens possibles: l'affichage, le porte à porte, à travers les médias, les journées d'information les manifestations sportives...

Notre rôle dira-t'il est d'amener le donneur au seuil de la porte du Centre de Transfusion Sanguine. À partir de cet instant le donneur est confié à l'équipe médicale. A la sortie nous accueillons le donneur pour nous enquêter si son don c'est déroulé en de bonnes conditions. Car le donneur a des droits et des devoirs. Notre rôle est aussi de veiller au respect de ce pacte qui nous assure l'alimentation de nos banques de sang, et permet de sauver des vies.

Le 14 juin, journée mondiale; le 25 octobre, journée nationale et le 30 mars, journée maghrébine du donneur de sang. Ces dates sont des occasions pour honorer nos héros anonymes que sont les donateurs de sang et faire le point sur notre activité. Il faut préparer la relève dira Mr. Gherbi.



Semi-marathon du donneur de sang wilaya de Bouira 19 mai 2014.

Directeur de la publication : Dr. B. kéita Représentant de l'OMS en Algérie ;

Rédaction: Staff technique Conception : L.Chibout /HPR